

12 JUILLET 2023

Verbatim Pr sentations Autorit s organisatrices

Agora de l'eau

Introduction

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Un grand merci aux partenaires de ces deux tables. Nous allons maintenant passer   la suite de notre apr s-midi avec cette parole aux autorit s organisatrices. C'est Oph lie qui va l'animer. Je vous annonce d'ores et d j  que nous allons mettre en route un minuteur pour veiller avec vous au temps.

Mme Oph lie BRETAUDEAU, animatrice

Merci. Je vais demander   Fatah AGGOUNE, Luc STREHAIANO et Michel BISSON de venir, s'il vous pla t, pour vous installer sur la table ronde.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Fatah Aggoune est premier adjoint au Maire de Gentilly, Grand Orly Seine Bi vre, pr sident de la r gie Eau Seine et Bi vre, Luc STREHAIANO est le premier vice-pr sident du SEDIF, Maire de Soisy-sous-Montmorency et Michel BESSON est Maire de Lieusaint, pr sident de l'agglom ration Grand Paris Sud et pr sident d'Eau du Sud Francilien.

Je voudrais justement introduire cette deuxi me phase du travail de cet apr s-midi. Pour le faire, je voudrais revenir sur certains  l ments dont j'ai parl  tout au d but. Comme je le disais, un des objectifs de tout d bat public est de questionner l'opportunit  d'un projet. Questionner l'opportunit  d'un projet veut dire replacer ce projet dans son contexte, dans un contexte qui est un contexte environnemental, mais aussi soci tal. Cela veut dire impliquer les diff rents acteurs qui travaillent dans le m me contexte, dans le m me  cosyst me, pour  couter et comprendre de leur vive voix, quels seront, selon eux, les impacts du projet sur ce contexte lui-m me. C'est  videmment avec cet esprit, avec ce d sir, que l'on a choisi d'organiser cette deuxi me partie de l'apr s-midi en donnant la parole directement aux repr sentants de certaines autorit s organisatrices qui ont aussi pr sent  des cahiers d'acteurs   la CNDP, pour leur demander d'exprimer leur point de vue par rapport au projet, aux impacts du projet d'une fa on g n rale et strat gique sur le syst me et aussi leurs points de vue sur la possibilit , la n cessit  d'un changement qui concerne la gouvernance de l'eau en  le-de-France.

Mme Oph lie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour cette introduction. Vous avez toujours la parole pour un peu plus de m thode et sur la mani re dont on vous propose aussi d'interagir avec nos trois premiers intervenants.   l' chelle de chaque table, vous avez une feuille individuelle qui va vous  tre distribu e par les facilitateurs en direct et maintenant, si c'est possible. Nous allons vous proposer la chose suivante qui est de se dire apr s chaque intervention « Qu'est-ce que je retiens ? Qu'est-ce qui semble revenir en contradiction » Ce sont

d bat public organis  par



La Commission nationale du d bat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du d bat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

vraiment des réactions à chaud et individuelles, puis après, se mettre collectivement d'accord à une table. Si vous avez fait l'exercice des cartons colorés, cela peut permettre de repartir des questions que vous posiez précédemment ou de vous mettre collectivement d'accord sur une question que vous souhaiteriez poser à Monsieur AGGOUNE qui est le premier à commencer, par exemple. Ce sont des temps scindés de 15 minutes à chaque fois. On utilisera la même technique de tirage au sort pour les tables et pour poser les questions. Je vous propose d'ouvrir le bal. Je vous donne mon micro dans un instant. Selon vous, votre retour sur le projet, son impact positif et négatif et votre vision de la gouvernance aussi de l'eau. Je vous passe la parole.

Présentation des autorités organisatrices

Présentation de Fatah AGGOUNE, 1^{er} adjoint au Maire de Gentilly, Grand Orly Seine Bièvre, Président de la régie Eau Seine et Bièvre

M. Fatah AGGOUNE, 1^{er} adjoint au Maire de Gentilly, Grand Orly Seine Bièvre, Président de la régie Eau Seine et Bièvre

Merci. Tout d'abord, saluer et remercier la Présidente et la CPDP d'organiser ce temps, cette agora de l'eau, ce débat et l'ensemble des étudiants qui ont produit ce manifeste et remercier l'ensemble des acteurs de l'eau, que ce soit le syndicat ou les régies et autorités organisatrices, ainsi que les associations et les usagers qui sont présents et vous remercier à l'invitation de ce débat. Je vais me présenter rapidement. Fatah AGGOUNE, conseiller territorial du Grand-Orly Seine Bièvre, le territoire 12 qui a été la réforme sur la loi Maptam et la loi NOTRe qui a créé un territoire de 24 communes et 720 000 habitants, ayant bien sûr, au moment de la création, transféré la compétence eau à ce territoire qui en a la gestion, l'animation et qui développe des politiques publiques. Par ailleurs, je suis aussi le président de la régie de l'eau de la Seine et de la Bièvre, qui est un choix politique assumé par 9 communes de ce territoire. Au moment où il fallait se poser la question de la réadhésion de notre de nos 9 communes au Syndicat des eaux d'Île-de-France, ces 9 communes ont fait des études technico-économiques et ont abouti sur l'idée qu'ils pouvaient, à plusieurs, avoir une autre vision, un autre mode de gestion de l'eau sur son territoire. Nous avons contribué au débat depuis le départ. Nous l'avons appelé de nos vœux, afin que nous ayons un échange collectif politique sur le sujet et donc nous avons fourni et produit un cahier d'acteurs sur le projet. Mais au-delà du cahier d'acteurs, au-delà du projet d'OIBP, la volonté tout d'abord de la régie. C'est un peu comme le manifeste, c'est comment on arrive sur notre territoire. À la maille de la région Île-de-France, à la maille de la métropole, comment nous pouvons avoir une gouvernance partagée ou une gouvernance ensemble, comme c'est rappelé dans le manifeste, comment nous pouvons collectivement, au regard et à l'aune de tout ce qui se passe en termes de dérèglement climatique, d'injustice économique, d'injustice sociale, d'injustice climatique, comment nous pouvons répondre collectivement à cela? Pour ce qui concerne le projet, effectivement, nous avons un regard plus critique. Nous l'avons développé sur notre cahier d'acteurs. À la maille du Syndicat des eaux d'Île-de-France, nous nous sommes impactés directement, mais faut-il avoir un outil de production ultra-technologique qui filtre l'eau et qui la rend plus pure que pure? On avait posé, dans tous ces débats, quelques questions. D'un point de vue économique, faut-il dépenser autant d'argent au regard des situations économiques que nous vivons, que ce soit les ménages, que ce soit les entreprises, que ce soit l'ensemble des acteurs institutionnels? Je rappelle que nos collectivités vivent des

débat public organisé par

moments difficiles avec toutes les crises successives, dont le COVID, l'inflation, la guerre en Ukraine. Faut-il à ce moment-là faire ce choix et se réinterroger ? Faut-il avoir d'autres technologies alternatives qui existent ? Faut-il utiliser plus de charbon ou utiliser plus d'ultraviolet et autres, concernant tous les polluants qui ont été cités ?

La question de la justice sociale, je l'ai évoquée sur la question de la tarification. Demain, si nous sommes amenés à avoir cette technologie, sera-t-elle sur l'ensemble du territoire et quel coût sera sur les ménages ? Je crois qu'il y a eu une estimation entre 0,30 et 0,40 euro. Est-ce que sur une facture d'une famille de quatre et qui est en difficulté, cela n'est-il pas trop lourd ? C'est une deuxième question que nous avons. La troisième question a été rappelée. Je ne vais pas refaire le débat sur la question des polluants. Faut-il filtrer tout en rejetant ? C'est une vraie interrogation que nous avons et donc pouvons-nous trouver une solution alternative ? Je sais que plusieurs opérateurs interviendront cet après-midi, je ne parlerai pas pour eux. Comment peut-on faire en sorte que tous ces micropolluants qui voient le jour, qui sont détectés, particulièrement ces derniers mois et ces dernières semaines, peuvent-ils être gérés ? À plusieurs titres, nous avons évoqué un regard critique, mais constructif. C'est une position que nous avons été amenés à avoir. C'est le choix du SEDIF qui décidera en son âme et conscience à travers son assemblée délibérante. Pour autant, nous avons amené une position. Sur la question de la gouvernance, cela nous est cher et c'est le choix que nous avons fait, c'est ce qui nous a motivés et ce qui nous a décidés, les 9 communes, soit les 9 maires que composent la régie de la Seine et de la Bièvre, est d'avoir une gouvernance partagée très large, la plus large possible, que ce soit avec l'ensemble des élus qui ont été mandatés pour mettre en œuvre leur projet politique à travers leurs programmes municipaux en 2020, mais aussi les acteurs associatifs qui interviennent, mais pas que sur le champ de l'eau, sur le champ social, sur le champ du logement, sur le champ de la santé. Avoir des acteurs associatifs qui participent pleinement aux conseils d'administration de notre régie et qui ne sont pas la voix consultative ou dans les commissions, ce qu'on appelle les CCSP, les commissions communales des services publics locaux, mais qu'ils soient dans le conseil d'administration avec une voix délibérative. Ainsi, pour les usagers de l'eau, avoir des citoyens qui participent au conseil d'administration, aux débats et à la production d'idées et de propositions politiques dans le bon sens du terme.

Cela a été dit tout à l'heure. Repolitiser les choses pour que l'on puisse comprendre toutes les questions liées à l'eau. On a parlé de sobriété, on a parlé de justice climatique, de justice sociale et autres, ainsi qu'avoir les salariés qui participent à cette aventure entrepreneuriale, si je peux utiliser ce terme, pour qu'ils participent à cette gouvernance partagée et voir plus les acteurs économiques si besoin, car ce sont des consommateurs. Des fois, c'est plus le modèle économique ou l'équilibre économique qui dicte le choix, plutôt que les questions environnementales, où l'on utilise un peu trop d'eau, que l'on n'utilise des fois pas à bon escient, et donc associer l'ensemble de ces acteurs à la gouvernance pour pouvoir décider collectivement des politiques publiques que l'on mène et faire en sorte que ce bien commun soit géré en direct par l'ensemble de ces acteurs sur ces questions de l'eau. Voilà ce que je voulais dire rapidement pour laisser la place après aux collègues. En tout cas, nous avons contribué activement à ce débat. On a appelé de nos vœux et je le redis ici. Je lance un appel à l'ensemble des acteurs franciliens, aux préfets de régions, à l'ensemble des opérateurs et autorités organisatrices et à l'ensemble des acteurs économiques d'aller vers un débat, dans un moment où nous avons réformé les institutions via la loi NOTRe. Chacun en pensera ce qu'il veut, positivement ou

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

négativement. La régie de l'eau, les 9 maires et les 9 communes, avec l'ensemble des acteurs et des opérateurs, appellent de leurs vœux à un grand débat public. Quand vous avez une région qui possède « x » usines, « x » niveau de transport d'eau, « x » niveau de distribution d'eau, où l'on est en surproduction alors que l'on dit qu'il faut réduire, comment n'arrivons-nous pas à nous mettre autour de la table pour avoir une vision partagée, une gouvernance partagée sur le transport, sur la production d'eau et sur la distribution d'eau ?

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, Monsieur AGGOUNE. Vous avez un minuteur en tête puisque l'enjeu est d'avoir aussi une prise de parole qui soit la même pour les trois intervenants. Vous avez respecté les 7 minutes, donc bravo. J'imagine qu'il y a peut-être sûrement des questions pour Monsieur AGGOUNE. Ce que je vous propose à table est de noter sur les feuilles que l'on vous a distribuées, vos retours à chaud par rapport à cette présentation et vous mettre d'accord sur une question que vous poseriez à Monsieur AGGOUNE pour interpeller ou venir challenger la position que vous en avez défendue et qui est très ouverte. Deux minutes pour débriefer individuellement et collectivement sur la question et je lance le minuteur.

Temps d'échange d'environ 2 minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Nous allons procéder au tirage au sort. Agnese, une main innocente pour savoir qui posera les questions à Monsieur AGGOUNE. La table numéro 6. Avez-vous une question à poser à Monsieur AGGOUNE ?

Une intervenante - Table 6

À la table numéro six, les quatre personnes se sont accordées pour poser la question de l'alternative que vous envisagez, la technologie que le SEDIF propose actuellement, donc la technologie membranaire.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Une deuxième table est tirée au sort. C'est la table numéro 11. Qui souhaite porter la question ?

Un intervenant - Table 11

Bonjour. La question que l'on aimerait poser à notre table, c'est au niveau de la communauté que vous nous avez soumis, à savoir l'échange et le partage. Nous avons deux niveaux de questionnement. Le premier niveau est de savoir comment est-ce que vous mettriez en place ce comité, ce parallèle d'échanges et à quelle échelle pour les échanges entre les différents syndicats. La deuxième question est que, même si vous mettez en place un comité d'échange de partage, ce qui est plutôt une bonne chose de notre point de vue, comment est-ce que vous mettriez en place la gouvernance partagée entre les différents syndicats ? C'est vraiment sur ce point que nous avons un questionnement.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, table 11. Deux questions en une, c'est une technique. Monsieur AGGOUNE, je vous en prie.

M. Fatah AGGOUNE, 1^{er} adjoint au Maire de Gentilly, Grand Orly Seine Bièvre, Président de la régie Eau Seine et Bièvre

Merci pour ces questions. La première, quelle est l'alternative ? Pour moi, la première alternative, et cela a été rappelé tout à l'heure, c'est comment, en termes de prévention et en amont, on arrive à réguler les choses. Comment on arrive à faire en sorte qu'à la source, l'eau ne soit pas polluée, que l'eau soit moins affectée, que les usages que vous avez évoqués dans le manifeste, de faire une eau plus pure, mais si on prend du détergent et si on prend des produits actifs qui pollue l'eau et le milieu ou que les agriculteurs ont une agriculture intensive, effectivement, c'est une course à l'échalote. Aussi, comment en amont, on crée les conditions que la richesse de l'eau, la ressource de l'eau puisse accompagner, soutenir toute démarche vertueuse. Je laisserai répondre le collègue Dan LERT d'Eau de Paris sur ce sujet qui s'y connaît un peu mieux, parce que malheureusement, nous n'avons pas d'usines de production. Les usines de production sur lesquelles on s'alimente pour ce qui concerne la régie, ce sont des usines de production du SEDIF. Cela va être rappelé, je pense, par le vice-président, Luc STREHAIANO. Je sais qu'il y a des technologies nouvelles et je laisserai plus les experts sur du charbon actif, sur des traitements à l'ozone amélioré et autres. Il y a donc sûrement des alternatives technologiques. Je sais que sur l'usine d'Orly, mais je laisserai répondre là-dessus, vous avez du charbon actif renouvelé constamment qui permet de gérer un certain nombre. Par la suite, il faudra effectivement créer les conditions technologiques pour trouver des solutions. Après, le ratio, il faut voir l'énergie produite pour faire de la nanofiltration, pousser l'eau très fort pour avoir de l'eau plus pure et, peut-être que je vais commencer à relancer le débat, donc je ne vais pas le faire, mais reminéraliser les choses. Apparemment, cela n'a pas été simple, mais on verra par la suite. En tout cas, il y a des solutions.

La deuxième est à quel échelon, cette animation, cette gouvernance de l'eau au niveau de la région Île-de-France, sur les usines, sur la production, sur les transports. Je crois que le préfet de région a une responsabilité là-dessus, d'organiser des choses, de les flécher et de les statuer pour que chaque acteur puisse être dans cette gouvernance partagée et décider ensemble de ce que l'on doit faire. Quand je parle d'une gouvernance partagée, je la pense la plus large possible avec, bien sûr, des règles, un canevas qui permet à chacun d'exprimer des positions, d'avoir des visions différentes, mais pour autant d'atterrir sur des idées communes et des orientations arrêtées. C'est au préfet de région de créer les conditions sur un territoire. Il faut peut-être avoir une mainmise un peu plus importante. Je parle d'une gouvernance qui, peut-être, peut redescendre vers le bas. C'est ce que je disais. Est-ce que la production et le transport doivent être gérés au niveau régional et après, la distribution un peu plus locale sur des bassins de 300 000 ou 400 000 ? Cela permettrait à chaque fois, en fonction de l'approvisionnement, d'être plus réactifs vis-à-vis de ses usagers, de ses citoyens, du monde économique et des institutionnels. Je pense qu'il y a une gouvernance à réfléchir qui va du haut vers le bas, du bas vers le haut, en fonction de ce que l'on fait, soit production, transport ou distribution.

Qui faut-il donc à l'intérieur ? Je crois que c'était l'une des premières questions que vous avez posées. Je pense encore une fois qu'il faut élargir le plus possible parce que c'est une

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

responsabilit  qu'est le bien commun de l'eau. Je crois que c'est dans toutes les discussions, c'est dans tous les m dias et dans tous les r seaux sociaux, dont la rar faction de la flotte, la question du r chauffement climatique, les nappes qui s'ass chent. Dans le d partement du Val-de-Marne, on a des cours d'eau. On a d j  10 communes qui sont en restriction de flotte. On va vers le pire. Il faut donc prendre des d cisions maintenant et gouverner ensemble sur un sujet majeur et un sujet qui est un sujet de bien commun qu'est la flotte.

Mme Oph lie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup pour ces r ponses et d'avoir entam  le premier tour de discussion. Je vais maintenant laisser la parole au vice-pr sident du SEDIF pour nous partager le regard port  par l'institution. Il y aura ensuite le m me aller-retour avec vous. On vous demandera si vous avez des questions. Je vous en prie.

Pr sentation de Luc STREHAIANO, premier vice-pr sident du SEDIF, Maire de Soisy-sous-Montmorency

M. Luc STREHAIANO, premier vice-pr sident du SEDIF, Maire de Soisy-sous-Montmorency

Merci, Madame. Mesdames, messieurs, je suis heureux de vous retrouver cet apr s-midi en qualit  de vice-pr sident du Syndicat des eaux d' le-de-France pour ce que l'on appelle cette agora de l'eau qui va clore pr s de trois mois de d bats autour du projet pionnier « Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore » du Syndicat des eaux d' le-de-France. C'est aussi une occasion pour nous de rappeler une strat gie fid le   notre histoire, d sormais, cette ann e, centenaire. Rappelons que le Syndicat des eaux d' le-de-France est d'abord un formidable exemple d'intercommunalit  aboutie qui montre qu'ensemble, on fait beaucoup mieux que ce que l'on ferait seul, m me si certains ont sembl  un peu l'oublier. Le syndicat est aujourd'hui le plus grand producteur d'eau potable d'Europe, capable d'assurer en permanence le meilleur service au meilleur c t. C'est un si cle de partenariat entre 133 communes de banlieues tr s diverses, mais avec un esprit de mutualisation et un tarif de l'eau identique pour tous. C'est ensuite la capacit  de constamment chercher les meilleures solutions les plus efficaces. Il faut dire que notre syndicat n'a pas eu d'autres choix que de se montrer cr atif. L  o  d'autres peuvent compter sur des nappes phr atiques plus faciles   prot ger et moins expos es aux pollutions accidentelles, nos ressources, avec deux rivi res, la Marne et l'Oise, ainsi qu'un fleuve, la Seine, souvent de pi tre qualit , nous obligent   toujours innover, tant dans le traitement que dans la distribution.

C'est aussi dans toutes nos actions, la conscience que l'eau n'est pas un produit comme les autres. Nous sommes bien dans l'alimentaire. C'est donc la sant  des usagers qui est en jeu et nous entendons encore bien trop souvent que la solution miracle serait de tout miser sur la pr vention, mais c'est un d ni de la r alit . Je vous invite d'ailleurs   lire un article publi  lundi dans Le Parisien, intitul  « Pesticides dans l'agriculture : pourquoi la France reste accro ? » Avec environ 350 000 tonnes par an, les tonnages de substances actives vendues en Europe sont plus ou moins stables depuis les ann es 2010. Alors, que fait-on ? On voit aujourd'hui que les diff rents plans comme Ecophyto sont, vous me permettrez l'expression, des coups d' p e dans l'eau et demande de la patience, car les effets se feront ressentir peut- tre dans 50 ans, voire dans un si cle. Le SEDIF a toujours indiqu  que le traitement membranaire qui a fait ses preuves depuis maintenant 24 ans   l'usine de

d bat public organis  par



La Commission nationale du d bat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du d bat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

Méry-sur-Oise devait s'accompagner d'actions pour préserver la ressource. Nous souhaitons un juste milieu compatible avec notre territoire, mais sur des ressources superficielles comme les nôtres, 98 % de l'eau que nous distribuons provient de ces deux rivières et de ce fleuve. Nous ne pouvons agir seuls, compte tenu de la complexité et de la taille des bassins versants. Comme nous l'avons toujours fait, notre syndicat continuera de participer activement à toutes les actions allant dans le sens d'un travail en commun sur les questions de la préservation de la ressource. Ces questions qui, même si nous avons des échanges un peu vifs, nous rassemblent. C'est d'ailleurs le SEDIF qui a été à l'origine du groupement de commandes des quatre autorités organisatrices de la région. Nous nous parlons déjà très régulièrement.

Que nous apporterait un énième Grenelle ? Le syndicat est déjà impliqué dans le travail en synergie. Nous avons ainsi signé, lors du salon de la MIF, un partenariat de recherche que l'on peut qualifier d'ambitieux avec nos collègues du petit cycle de l'eau, le SIAAP. Nous avons également lancé un comité « Eau sans chlore » et plus récemment, le mois dernier, un comité micropolluants constitué de plus d'une vingtaine d'acteurs publics de l'eau, de l'assainissement et des milieux aquatiques. Les réflexions de ce groupe de travail porteront sur la métrologie, les actions de prévention, les traitements, les études toxicologiques sur les milieux, les organismes et la santé humaine, avec un objectif de partage des connaissances et des expériences. Nous sommes déjà, au SEDIF, des agents du développement durable. Dans nos usines ou lors des travaux, nous essayons toujours d'être peu intrusifs et avec une empreinte carbone la plus faible possible. Aujourd'hui, après un siècle de progrès, nous devons prendre un tournant décisif. Les eaux de surface sont une ressource de plus en plus dégradée. Il faut prendre des mesures curatives, nous orienter vers la généralisation des techniques membranaires qui vont nous permettre d'être plus sélectifs pour combattre les divers polluants qui souillent aujourd'hui nos cours d'eau. Alors oui, il est nécessaire, pour contenir les risques. Le risque prend en compte à la fois le danger d'une substance chimique et l'exposition de cette substance. Selon les experts de l'Inserm, il est nécessaire, pour y faire face, de réduire soit les expositions, soit interdire les substances les plus dangereuses. Compte tenu, soyons humbles, des incertitudes sur l'action des molécules à faibles doses, un traitement membranaire haute performance représente une solution efficace pour diminuer l'exposition à des micropolluants par le biais de l'eau du robinet. Nous investissons 870 millions d'euros, à comparer aux 450 millions d'euros que nous avons investis il y a une dizaine d'années pour remplacer les branchements au plomb sur cette nouvelle technologie de l'osmose inverse basse pression. Il est vrai que le prix de l'eau va un peu augmenter après être resté 25 ans sous le seuil de l'inflation, mais les bénéfices pour les habitants vont être importants, notamment par le biais de la baisse considérable du calcaire. Et puis, bien sûr, une eau de meilleure qualité, c'est l'assurance que l'on peut se passer d'acheter de l'eau en bouteille. Encore une économie importante, car rappelons-le, l'eau en bouteille plastique coûte 150 fois plus cher que celle du robinet. C'est d'ailleurs une autre de nos missions pour demain, continuer notre travail d'information et de pédagogie, notamment en direction des plus jeunes, des écoliers. C'est ce sujet qui a été bien soulevé par les étudiants dans le cadre du manifeste du futur et j'ai trouvé ce manifeste, pour ma part, très pertinent. Je l'ai encore relu hier soir et je tiens à les en remercier. Je les en remercie, car ce sont eux qui, demain, impulseront les changements de comportements.

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

Mme Oph lie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour cette pr sentation. Vous  tes pli  au m me r le que pour les autres intervenants. M me exercice, comment atterrir et r fl chir sur tout ce qui est pr sent , donc individuellement et collectivement, en vous posant une question que vous souhaiteriez poser   Monsieur le Vice-pr sident.

Temps d' change de quelques minutes

Mme Oph lie BRETAUDEAU, animatrice

Table num ro 1 et table num ro 9. S'il vous pla t,  coutez la question.

Une intervenante - Table 1

Je voulais vous poser la question suivante. Vous parlez de d pollution de l'eau, de traque donc de tous les produits polluants, afin que nous puissions consommer cette eau qui deviendra potable. Je vous pose donc la question suivante. En amont, avez-vous une action aupr s des industriels qui mettent sur le march  et en vente, des produits que nous savons toxiques et qui vont passer apr s dans les eaux us es ? Je pense   tous les produits m nagers,   tous les produits que l'on utilise pour faire la lessive ou pour faire la vaisselle. Je parle aussi de certains produits pharmaceutiques qui, bien que nous les ramenions dans les pharmacies, certains passent encore dans l'eau. Je voulais donc savoir si vous aviez une action aupr s des industriels pour qu'ils limitent la production de produits dangereux que vous aurez bien du mal   traiter dans vos phases de d pollution.

Mme Oph lie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour la question. Nous avons la table num ro 9.

Yann FRADIN - Association Espaces - Table 9

Bonjour. Yann FRADIN, association Espaces. La question qu'on se pose est comment am liorer la qualit  du milieu naturel, que ce soit en pr ventif, mais en sortie ? L'enjeu global que l'on a est comment cette d marche d'eau potable peut permettre et doit permettre d'am liorer le milieu naturel. C'est un peu dans le prolongement de ce qui a  t  dit avant. Sans cela, on est dans un cycle sans fin.

Mme Oph lie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour cette question. La parole est   vous pour r pondre.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-pr sident du SEDIF, Maire de Soisy-sous-Montmorency

Vous voyez, j'ai un comportement respectueux de l'environnement. J'avais coup  le micro. Nous aimerions bien, et je crois que nous sommes unanimes sur le sujet, mes deux coll gues ici et moi, avoir quelques pouvoirs sur les pollueurs. Nous sommes charg s de fournir, de produire et distribuer une eau potable, une eau de qualit , un produit alimentaire. Nous avons tenu   le rappeler. Nous n'avons malheureusement pas de pouvoirs sur les  metteurs de pollution. Nous y travaillons. Nous alertons les pouvoirs publics, le minist re de la Sant , le minist re de l'Industrie, les services de Madame la Premi re Ministre, le pr fet de r gion sur le sujet, mais ce n'est pas dans nos comp tences. Un avantage de l'eau nanofiltr e   M ry-sur-Oise et qui b n ficie de ce traitement de finition de l'osmose inverse basse pression, c'est l'abaissement de sa duret  qui permet

d bat public organis  par

d'utiliser beaucoup moins de produits, pratiquement la moitié. Quand on va réduire la dureté de l'eau, vous pourrez utiliser moins de shampoings, mettre moins de lessive dans votre machine à laver et il y aura donc moins d'effluents. Ce sera notre contribution, mais sur l'aspect réglementaire, sur l'aspect sanction, sur l'aspect contrôle de ce qui sort de certaines industries et souvent, il faut s'intéresser aux purges, les producteurs d'eau potable, distributeur d'eau potable que nous sommes, ne sont pas dans ce domaine de compétences. Nous alertons et je ne compte plus les courriers que le syndicat a adressés aux différentes autorités. Il y a la loi sur l'eau. Dans chaque préfecture, il y a au moins une personne qui est censée s'occuper de tout cela. Je ne compte plus les alertes que nous avons données, mais nous ne sommes pas donneurs d'ordre dans ce domaine et nous le regrettons.

La question de Monsieur est sur ce cercle vicieux de l'eau. Je ferai remarquer aussi, car nous n'en avons pas beaucoup parlé, mais notre slogan est « Vers une eau plus pure ». L'eau plus pure, c'est débarrassé des micropolluants, sans calcaire et à terme, sans chlore. Pour obtenir une eau sans chlore qui peut être distribuée en France, on a des exemples. On a l'eau à Grenoble qui est distribuée sans chlore, pas parce qu'elle bénéficie d'un traitement d'osmose inverse basse pression, mais parce que la qualité de l'eau est telle à l'origine qu'elle le permet. Une eau sans chlore, c'est sans chlore, donc on est débarrassé aussi de tout ce qui est composé d'organochlorés qui se forment dans l'eau, que l'on retrouve dans l'eau potable et qui ne sont pas forcément très bons pour la santé. Sur la question du rejet dans le milieu naturel des micropolluants, il est vrai que nous les sortons. Il y en a une partie qui est éliminée. Pour l'osmose inverse basse pression, il y a toute la filière classique et après, il y a un traitement de finition qui est avec l'unité sur les membranes. Il y a une petite élimination et c'est loin d'être une élimination concluante sur les micropolluants, sur les charbons actifs. Dans le rejet, dans les 15 % qui sont rejetés, on retrouve effectivement une quantité où les micropolluants s'y retrouvent. On les remet donc au milieu naturel. Cela dit, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'il y a un cycle de l'eau. Nous, le Syndicat des eaux d'Île-de-France, je pense que nous sommes les champions de France sur le rendement des réseaux, c'est-à-dire que l'on est à plus de 91 % de rendement, moins de 9 %.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

S'il vous plaît, un dernier message pour que nous ayons le temps d'entendre tous les intervenants.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF, Maire de Soisy-sous-Montmorency

À partir de là, il y a de la concentration, du rejet, mais compte tenu de ce qui revient au milieu naturel par la station d'épuration et qui est débarrassé de micropolluants, on s'aperçoit que la concentration in fine, quand on regarde bien le bilan matière, elle augmente de 5/1000. Voilà, c'est ce que je tenais à préciser.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup pour votre intervention et pour avoir accepté de répondre aux questions. Je vais passer la parole à Monsieur BISSON, troisième intervenant qui va représenter Grand Paris Sud. Même exercice de votre côté, en rappelant que chaque intervenant a bien 7 minutes de prise de parole et je m'en assure de mon côté pour qu'il y ait une équité dans les prises de parole.

débat public organisé par

Présentation de Michel BISSON, Maire de Lieusaint, président de l'agglomération Grand Paris Sud et président d'Eau du Sud Francilien

M. Michel BISSON, Maire de Lieusaint, président de l'agglomération Grand Paris Sud et président d'Eau du Sud Francilien

Merci beaucoup. Ravi d'être là. J'ai le plaisir d'intervenir à la fois parce que je suis président d'une agglomération Grand Paris Sud et aussi, parce que nous avons rédigé un cahier d'acteurs avec l'agglomération Cœur d'Essonne, ce qui fait environ 540 000 habitants. Aussi, parce que j'ai le plaisir et l'honneur de présider le Syndicat Eau Francilien, qui est le syndicat qui produit l'eau pour 1 400 000 habitants sur le sud de l'Île-de-France, comme son nom l'indique, et puis aussi parce que nous avons eu le plaisir de travailler ce sujet-là avec l'usine d'Arvigny. Je ne sais pas si vous avez entendu parler de cette usine-là, qui est une micro-usine sur lequel le SEDIF souhaitait évidemment tester les dispositifs d'osmose inverse. Comme c'était sur notre territoire, nous nous sommes évidemment emparés du sujet pour arriver à une position plus globale que je vais exprimer. Avant cela, je voudrais saluer tout le travail qui est fait par la commission du débat public. Je crois qu'il est vraiment très riche et c'est bien dans ce pays, sur des sujets essentiels, de pouvoir compter sur des dispositifs et des systèmes de cette nature. Ensuite, dire aussi que je crois communément le fait que l'eau est un bien commun. C'est heureux et on peut en être particulièrement satisfait. Dire aussi que dans la région Île-de-France, il y a des syndicats qui font extrêmement bien leur travail. Le SEDIF en est un. Il fait bien son travail depuis des dizaines d'années. Il produit de l'eau de qualité. Je crois que tout cela nécessite d'être dit, ce qui n'exclut pas de ne pas être favorable au projet d'OIBP, mais je pense que ce préalable était nécessaire.

Sur le projet de l'OIBP, la conviction que nous avons acquise depuis maintenant plusieurs mois, si ce n'est quelques années, est que ce projet n'est pas démocratique, pas écologique, pas économique et pas social. Il n'est pas démocratique pour une raison simple, c'est que nous devons, nous, en tant que producteurs d'eau, respecter les règles et respecter des normes. Ces normes sont édictées par des institutions représentatives, des institutions nationales, des institutions européennes en qui nous avons confiance. Quand un syndicat passe outre ces règles, je pense que l'on peut le présenter comme ça, mais l'on ne respecte pas tout simplement des règles démocratiques qui s'appliquent à tout le monde. On pourrait dire que ce n'est pas grave, mais je pense que dans le contexte actuel où nous avons besoin de retrouver de la confiance démocratique, ça ne passe pas que par cela. Je crois que la première chose à faire de la part des producteurs, ne serait-ce que pour avoir un discours et le même discours vis-à-vis de tous nos concitoyens, est de dire qu'il y a une règle, qu'il y a des normes et que nous les appliquons tous. On ne peut pas déroger à cela, sinon on affaiblit la démocratie dans ce pays.

La deuxième raison est écologique. Elle a été, je pense, abondamment précisée. Elle tient évidemment d'abord à l'eau, au fait de puiser 15 % de plus, même si je sais qu'elle est rejetée ensuite, mais elle est rejetée sous forme de concentrat, ce qui est évidemment pas tout à fait la même chose. Un concentrat qui nécessiterait d'être lui-même apuré, mais là, on serait sur des coûts qui seraient bien largement supérieurs au coût actuel et non écologique aussi, parce qu'en termes d'énergie, l'énergie consommée est 2 à 3 fois supérieure dans une période où l'on doit tenir tous les bouts. Il y a aussi ce sujet. Troisième élément, c'est le sujet économique avec un montant extrêmement conséquent,

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

entre 1 milliard. Si l'on prend en compte le fonctionnement, on sera vraisemblablement plus près des 2 milliards, donc des sommes qui sont absolument colossales et qui pourraient être utilisées à d'autres fins que ce projet-là.

Quatrième élément, la dimension sociale puisque le coût que je viens d'évoquer, l'eau sera facturée à l'usager avec, sur la partie production d'eau, quasiment un doublement de cette contribution, ce qui est extrêmement fort. On peut dire que 0,30 euro ou 0,40 euro restent encore acceptables, mais non, ça ne l'est pas pour un certain nombre de foyers. On voit bien qu'aujourd'hui, il y a une certaine forme d'appauvrissement de nos familles, notamment en région Île-de-France et il nous faut tenir compte de cela. Dire aussi que socialement, ce n'est pas juste, simplement parce que l'agglomération Grand Paris Sud est en Seine-et-Marne et en Essonne. Si je prends l'exemple de la Seine-et-Marne, il y a encore entre 20 et 30 communes qui ne peuvent pas avoir de l'eau potable. Comment on fait pour avoir de l'eau plus pure que pure à un endroit et de l'eau qui ne le serait pas à un autre endroit ? Je pense qu'en termes d'égalité territoriale qui est le combat aujourd'hui que nous devons mener, notamment à l'échelle de l'Île-de-France et notamment à l'échelle de la grande couronne, on ne peut pas surajouter des inégalités aux inégalités actuelles. Comment traiter tout cela ? La proposition que nous avons faite il y a maintenant plusieurs mois, on peut l'appeler ainsi parce que le mot marque les esprits, c'est l'organisation d'un Grenelle de l'eau. Ce que nous souhaitons à travers ça, c'est avoir un diagnostic commun de la situation, avoir ensuite un projet partagé et des orientations qui soient communes. Une question qui a été posée est de savoir à quelle échelle cette gouvernance doit-elle être mise en place à l'échelle d'un bassin versant, c'est-à-dire quelque chose qui a un périmètre, qui a une véritable cohérence sur le plan de l'eau. C'est bien à cette échelle qu'il nous faut partager le projet. Bien sûr, il y a des collectivités comme les nôtres, tu l'as très bien dit, qui ont une tendance beaucoup plus écologique et d'autres un petit peu moins qui parient sur l'innovation. Je ne sais pas où est le ou il faudra positionner le curseur, vraisemblablement entre les deux. En tous les cas, il faut échanger et il faut avoir une stratégie commune. Il n'est pas possible qu'il y ait un syndicat qui essaie de semer le désordre.

Un Grenelle de l'environnement pour avoir un diagnostic, un projet partagé, une feuille, une vision commune et donc des actions communes, car à l'échelle d'un bassin d'eau, c'est absolument nécessaire et vital. Encore une fois, où positionner le curseur entre ce qu'il faut en termes d'innovation technologique et quelle innovation technologique, et ensuite, quels moyens de sobriété. Je peux y revenir, mais visiblement, je n'ai plus le temps. La question sera posée, j'en suis sûr. Décidons-le ensemble. Un Grenelle de l'eau piloté par le préfet de région. Pourquoi le préfet de région ? Parce que l'agence de l'eau Seine-Normandie est une agence qui finance et qui est financée par l'État, donc il faut que le préfet de région y soit. Ce n'est pas pour que le préfet de région décide de ce que l'on doit faire, mais pour que nous décidions collectivement de ce que nous devons faire.

Mme Ophélie BRETAEU, animatrice

Désolée, je suis garante de la prise de parole. Je voudrais juste rappeler le principe même. Sur les 50 autorités organisatrices que vous représentez, à l'image d'une et que messieurs ont présenté, l'objectif est de laisser cet espace pour plaider, d'expression des opinions et d'avoir une interaction avec la salle.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

Je n'ai pas besoin de micro pour m'exprimer. Je trouve que vous avez une façon de compter le temps de parole absolument antidémocratique. Je me suis fait déglotter pendant 15 minutes et j'ai 7 minutes pour répondre avec le collègue BISSON qui raconte des sottises. Il vend l'eau 0,50 euro le mètre cube d'eau.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

S'il vous plaît. Maintenant, c'est à votre tour à votre échelle, de votre table, de poser votre question. L'objectif est d'avoir une interaction, pas seulement entre vous qui collaborez régulièrement, mais d'avoir une interaction avec les participants qui sont ici aujourd'hui. C'est donc à votre tour. Vous avez deux minutes pour débriefer et poser votre question à Monsieur BISSON. Merci.

Temps d'échange de quelques minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Je vais me diriger vers Agnese pour aller tirer au sort les deux tables qui vont poser une question à Monsieur BISSON. La table numéro 2, avez-vous une question à poser, ainsi que la table 8 ?

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

On peut commencer avec la première question de la table 2.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

La table 8 ? Martin, le porte-parole.

Martin DELAROCHE - Table 8

Merci. Sur cette table numéro huit, on a discuté de l'intervention de Monsieur BISSON et une des questions qui ressort, c'est un peu une demande de détails en plus. Comment voulez-vous organiser concrètement ce Grenelle de l'eau ? Comment envisagez-vous les étapes suivantes ?

Une intervenante - Table 8

Cela rejoint la question précédente. Quelle est la temporalité possible pour organiser ce Grenelle de l'eau par rapport aux urgences ?

M. Michel BISSON, Maire de Lieusaint, président de l'agglomération Grand Paris Sud et président d'Eau du Sud Francilien

Cette réunion que l'on appelle maintenant Grenelle de l'eau, cela fait un an que l'on est en train de la demander. Pour moi, elle réunit dans un premier temps le préfet de région, les directions de l'État qui vont bien et les producteurs d'eau du bassin Seine-Normandie. On commence par eux. Sachant que ces producteurs d'eau, dans une déclinaison, sont aussi parties prenantes des syndicats de distribution, d'assainissement et d'épuration sur lesquels, à travers notamment les régies, il y a des processus démocratiques dans lesquels les habitants et les associations sont associés. Il y a donc une remontée du terrain pour aller jusqu'au producteur d'eau, dans un premier temps. Nous avons un petit différent avec Luc, mais il est courageux de venir dans une assemblée où il a évidemment plus de contempteurs que de fans. On peut lui reconnaître ça, mais là où il y a une différence

débat public organisé par

fondamentale, c'est que je pense que le projet du SEDIF est daté. Aujourd'hui, on est à l'heure de la bifurcation écologique et de la bifurcation sociale et écologique. Si vous nous demandez quelle est la réponse, je vais dire qu'on ne la connaît pas, parce qu'on va la construire ensemble. Ce chemin est en cours. Personne n'est capable d'imaginer ce que ce sera. Il faut qu'on le fasse ensemble. Ce que l'on propose, c'est de préserver la ressource, de mettre l'écologie en premier et de mettre l'intérêt des citoyens avant l'intérêt des grands groupes financiers.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, Monsieur BISSON. Vous souhaitez conclure sur ces mots ?

M. Michel BISSON, Maire de Lieusaint, président de l'agglomération Grand Paris Sud et président d'Eau du Sud Francilien

Oui.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup pour vos compliments. Je vais vous inviter à remercier les intervenants pour leur présentation et inviter deux autres intervenants, Dan LERT et Florent CASY à venir, président Eau de Paris et directeur général de SENEQ. En attendant, nous avons une pause à vous proposer. Cette pause est incarnée par Lucas, notre facilitateur graphique qui est juste ici, qui va nous raconter comment les différentes expressions, opinions et les différents messages exprimés depuis le début de cet après-midi se matérialisent grâce à sa plume. Je t'en prie.

M. Lucas CICÉRON, facilitateur graphique

Je peux paraphraser un peu ce que j'ai noté depuis ce matin et tout ça sera à l'étage tout à l'heure. Vous pourrez les consulter en direct. Qu'est-ce que j'ai pu retenir ? Que nous sommes tous là pour profiter de ce temps pour s'interroger, donner la parole aux citoyens autour de ce nouveau système qui nous est proposé par le SEDIF. Il y a eu la présentation du manifeste du futur qui a souligné que ce nouveau système était une promesse avant tout, qui soulevait certaines questions par rapport à l'écologie. Est-ce que c'était vraiment adapté au réseau actuel ? Il y avait notamment toute une série de recommandations autour de l'approche préventive, du fait que l'on est tous dans la même piscine, que l'on a tous un rôle à jouer. Les deux idées très importantes qui sont ressorties sont notamment la sobriété et la justice sociale. Il y a eu quelques réactions. Les deux tables qui ont été sélectionnées ont fait ressortir l'aspect de la prévention, la garantie de la santé publique qu'ils auraient voulu voir plus mis en valeur, quelles étaient les responsabilités et à quel acteur est-ce qu'elles incombent, quel était le rôle des élus et du politique. Je voulais profiter de la pause pour vous l'afficher là-haut. Merci à vous.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup, surtout à toi, Lucas, de mettre en dessin tout ce qui se dit. En effet, tu le précisais. Cela va être accroché à la pause juste après la dernière intervention de nos deux intervenants, juste derrière le bar, pour que vous puissiez voir en détail son travail et là-haut également. Nous passons à la seconde phase et après, je vous le promets, nous aurons une pause bien méritée. Nous avons Monsieur LERT qui est président Eau de Paris

débat public organisé par

qui va aussi respecter les règles de 7 minutes de prise de parole avant que vous puissiez réagir. Je vais vous demander encore 20 à 25 minutes et après, vous aurez droit à une pause bien méritée.

Présentation de Dan LERT, adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie, Président d'Eau de Paris

Dan LERT, adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie, Président d'Eau de Paris

Merci beaucoup. Dan LERT, je suis adjoint à la maire de Paris en charge notamment de l'eau et président de la Régie Eau de Paris. D'abord, je voudrais remercier la CPDP d'avoir organisé cette agora de l'eau en présence de beaucoup d'autorités organisatrices de l'eau en Île-de-France. C'est un sujet qui mérite notre présence et notre implication. C'est ce que nous avons souhaité et porté auprès de la CPDP. Ce débat répond pleinement à nos attentes pour pouvoir en discuter avec vous. Je remercie aussi les étudiants pour le manifeste du futur que j'ai lu avec attention et revenir sur la question qui nous était posée en introduction, le contexte de changement climatique. Sur la question de la ressource en eau, il impacte l'ensemble des territoires en France et en particulier l'Île-de-France. Moins de recharge des nappes. On a un assèchement des nappes, cela a été évoqué tout à l'heure. Un débit et un étiage des fleuves qui se réduisent, particulièrement en été, et qui posent la question de la préservation de la ressource en eau et de la protection de la qualité de l'eau, notamment en Île-de-France, mais aussi de la nécessité d'avoir une gestion durable de la ressource en eau. Je vais rapidement présenter Eau de Paris. C'est la Régie publique de l'eau à Paris qui produit, distribue et fournit l'eau à Paris et qui contrôle d'ailleurs sa qualité avec son laboratoire qui fait référence en France. Si l'on a décidé de remunicipaliser l'eau en 2010, c'est par rapport à ce principe. L'eau est un bien commun qui doit être évidemment géré de manière solidaire, de manière démocratique, de manière transparente. On a pu, à la suite de cette remunicipalisation, réinvestir l'argent de la facture d'eau des Parisiens et des Parisiennes. Il y a 3 millions d'usagers à Paris du réseau d'eau potable. Nous avons pu les réinvestir dans le patrimoine et nous faisons des investissements qui sont très importants sur le réseau de distribution, sur nos usines de production et sur la question de la qualité de l'eau.

Pour en revenir au sujet qui nous intéresse aujourd'hui, le projet du SEDIF d'installer l'OIBP, des membranes d'ultrafiltration sur ces trois usines principales et pour vous dire quel regard critique, nous portons sur cette technique. Cette technique, d'abord, est issue de la désalinisation de l'eau de mer. Il faut le dire, parce que c'est important de connaître l'origine de cette technologie pour pouvoir en apprécier les éventuels avantages ou les éventuels inconvénients. Quatre points qui mériteraient à notre sens, puisque nous partageons cela avec quelques autorités organisatrices et nous avons eu l'occasion de nous exprimer, quatre points qui nous paraissent mériter toute notre attention. D'une part, cette technologie reporte les pollutions sur les autres acteurs de l'eau. On va, à travers la technique de traitement OIBP, rejeter les déchets issus du traitement de l'eau dans la Seine, la Marne et l'Oise et demander finalement aux collectivités, aux territoires en aval, de retraiter à leur tour ces rejets de polluants qui sont des déchets et qui ne sont pas traités par l'opérateur SEDIF. On va donc avoir un manque de solidarité et quelque part, je dirais même un égoïsme de cet opérateur d'eau important qui ne va pas traiter ses déchets, qui

débat public organisé par

va les rejeter au milieu, qui va repolluer la Seine, la Marne et l'Oise et inviter les autres territoires en aval qui n'ont pas toujours les mêmes moyens financiers pour traiter ces déchets, de les traiter.

Deuxième sujet qui pose une question éminente de sécurité pour le schéma d'alimentation en eau de la zone interconnectée en Île-de-France, c'est la question de la solidarité entre les opérateurs d'eau. Dans la zone interconnectée avec les quatre autorités organisatrices principales qui sont le SEDIF, Paris, SENEQ et AquaVest. Nous nous échangeons en permanence de l'eau pour le secours, en cas de panne, en cas de travaux sur notre réseau de distribution ou en cas de pollutions accidentelles sur des nappes ou sur les fleuves. Nous le faisons en permanence, nous le faisons au quotidien. Nous utilisons ces interconnexions. Aujourd'hui, la qualité de l'eau qui va être produite par le SEDIF pose la question de la possibilité de maintenir ces échanges d'eau dans le futur et encore une fois, ces échanges d'eau, ces interconnexions sont vitales pour la zone interconnectée francilienne. J'ai bien entendu le terme qui a été utilisé par le vice-président du Sédif, mais une eau qui serait à terme sans chlore peut-elle continuer à être échangée avec d'autres territoires qui n'ont pas les mêmes techniques de traitement, qui n'ont pas les mêmes techniques de production ?

Troisième point, et cela a été évoqué à plusieurs reprises, donc je vais aller plus rapidement, est la question de l'explosion des consommations d'énergie. Nous traversons une crise énergétique depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Une crise qui appelle à des efforts de sobriété énergétique. La consommation d'énergie de cette technique sur les usines de production du SEDIF, c'est une consommation d'énergie multipliée par deux, par trois, par six ou par dix si le SEDIF acceptait ce qui devrait faire, à mon sens, de traiter ces déchets avant de les rejeter dans la Seine, la Marne et l'Oise. On est sur une utilisation au minimum par deux, trois, voire par six ou par dix si on était dans le traitement des concentrats qui sont dans le projet du SEDIF, toujours rejetés au milieu, contribuant à polluer. Ensuite, sur la question de l'impact social, Eau de Paris a fait un choix très clair en 2010, après la remise en position, de baisser l'eau. On a actuellement le prix de l'eau le plus bas à l'échelon métropolitain et c'est une question d'accès social à l'eau. Aujourd'hui, avec l'explosion des consommations d'énergie, avec, en traduction, un impact sur la facture d'eau des usagers du SEDIF, on va avoir la diminution de l'accès de l'eau. Ce ne sont pas des sommes qui sont anodines, parce que l'on parle de sommes de 0,30 euro à 0,40 euro par mètre cube, mais cela veut dire quelque chose sur la facture des usagers. Michel BISSON en a parlé. Qu'est-ce qu'on défend, à Eau de Paris ? Qu'est-ce que l'on défend comme modèle alternatif ? Qu'est-ce que l'on défend comme modèle alternatif en termes de gestion durable de la ressource en eau ? On défend le fait que le meilleur traitement, c'est la prévention à la source des pollutions. Madame a évoqué la question des industriels. Il faut que ces produits soient interdits. Et d'ailleurs, avec l'ensemble des régies et des présidents de métropole et des maires, nous avons demandé l'interdiction des pesticides, en particulier sur les aires de captage et d'alimentation de nos zones. Ça, c'est important. La meilleure prévention, le meilleur traitement, c'est la prévention à la source des pollutions, que l'on n'ait pas dans nos fleuves, des pesticides, des nitrates, des engrais, des micropolluants ou des produits industriels. La deuxième chose que l'on promeut, c'est un traitement raisonné. Un traitement sobre. On a vu les impacts sociaux sur la facture d'eau des usagers de nos opérateurs d'eau. C'est essentiel que nous fassions des investissements raisonnés, adaptés à la qualité de l'eau brute que nous essayons de protéger et pour diminuer l'impact social sur la facture d'eau. Nous travaillons à Eau de Paris depuis très longtemps avec les

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

agriculteurs sur les zones de captage et cela peut être fait sur le bassin versant Seine-Normandie par le SEDIF, contrairement à ce qui a été dit par le vice-président du SEDIF. On peut travailler à la prévention, à la source des pollutions, y compris sur les eaux de surface. Si tous les opérateurs d'eau s'y mettaient et si le SEDIF s'y mettait depuis plus longtemps, on obtiendrait des résultats plus efficaces. Nous travaillons avec l'agence de l'eau Seine-Normandie, 47 millions d'euros. Nous protégeons 16 000 hectares. Nous entendons protéger 40 000 hectares. 47 millions d'euros pour aider les agriculteurs à faire la transition agricole, c'est-à-dire moins de pesticides, moins de nitrates sur ces aires de captage et cela se retrouve évidemment dans les eaux de surface.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Un mot de la fin ?

Dan LERT, adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie, Président d'Eau de Paris

Oui. La question du traitement. En tant qu'opérateur d'eau, nous sommes garants de la qualité de l'eau qui est distribuée et nous sommes 100 % conformes, comme toutes les autorités organisatrices au niveau sanitaire. Le SEDIF n'a pas à édicter des normes sanitaires. C'est la responsabilité des autorités nationales, du gouvernement et des directives européennes de le dire. J'en terminerai par là et je vous rassure, je vais respecter avec une petite prolongation. Concernant la question de l'exploitation sobre industriellement de nos usines, on vient d'inaugurer la deuxième filière de traitement de l'usine d'Orly d'eau potable. C'est un exemple de sobriété industrielle. C'est un exemple de traitement de l'eau. Nous obtenons des résultats, mais nous obtenons des résultats aussi parce que nous travaillons en amont avec les agriculteurs pour protéger la ressource. Je vous remercie.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour cette présentation. Même exercice. C'est de faire individuellement le tri dans ce qui vient d'être présenté et pour acter une question à la table. Merci.

Temps d'échange de quelques minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Les tables 10 et 11.

Une intervenante - Table 7

La question de la table 7 est relative. Vous avez lourdement insisté sur le fait que ce n'est pas du rôle d'une autorité organisatrice que d'aller au-delà des normes et réglementations. Nous voudrions savoir ce que doit faire l'autorité organisatrice sur le principe de la constitution, du principe de précaution dès lors qu'un risque avéré est publié. On va prendre l'exemple des PFAS récents sur lesquels il n'y a actuellement pas de normes.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci. La table 10, avez-vous déjà posé une question ou jamais ? Vous avez déjà posé une question avant ? C'est donc bien pour vous.

Une intervenante - Table 7

La table 10 demande comment vous imaginez développer et renforcer une solidarité inter-opérateurs à l'échelle régionale dans un contexte de grandes divergences politiques.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour ces deux questions. Monsieur LERT, la parole est à vous.

Dan LERT, adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie, Président d'Eau de Paris

Je vais commencer par la dernière question et essayer de répondre directement. S'il n'y avait pas eu ces décisions unilatérales du SEDIF sur le développement de cette technique OIBP, on ne se poserait pas aujourd'hui la question de la fragilisation, de la résilience de l'alimentation en eau potable en Île-de-France. Déjà, prendre les décisions collectivement. C'est une décision qui relève aussi de l'appréciation du préfet de région. Les services de l'État doivent être impliqués dans des décisions qui sont aussi importantes, encore une fois pour l'alimentation en eau potable de l'Île-de-France. Il ne s'agit pas de divergences politiques. La question n'est pas la divergence politique. La question est de pouvoir assurer, dans un contexte de changement climatique, la résilience de notre schéma d'alimentation. On doit pouvoir continuer dans le futur à s'échanger de l'eau entre SENEQ, AquaVest, le SEDIF et Eau de Paris pour assurer qu'il y ait de l'eau au robinet dans n'importe quelle circonstance en Île-de-France et c'est ce que nous faisons aujourd'hui. Aujourd'hui, le système actuel répond à cette préoccupation et d'ailleurs, nous y avons travaillé dans le cadre du groupement des quatre autorités organisatrices.

Sur la question de la charte de l'environnement, je suis assez désolé d'avoir à le dire, mais il y a eu une présentation biaisée qui a été faite dans le dossier du SEDIF sur les implications de la charte de l'environnement, une interprétation erronée de la charte de l'environnement. On nous parle, dans ce dossier soumis au débat public, du principe de précaution visé par la charte de l'environnement, mais ce principe porte bien sur la prévention des atteintes à l'environnement. J'ai parlé tout à l'heure du rejet des polluants en volume hyper concentrés dans les fleuves et les rivières. Il ne s'agit donc pas ici d'une application du principe de prévention et de précaution par le SEDIF. Il s'agit au contraire d'une atteinte à ce principe de prévention des atteintes à l'environnement. C'est une interprétation qui a été donnée dans un certain nombre de réunions du SEDIF par les conseils juridiques du SEDIF, mais je les appelle à plus de précisions et à plus de rigueur sur cette question. La charte de l'environnement ne justifie pas un traitement à l'extrême de l'eau au détriment des préoccupations environnementales. C'est une question fondamentale et c'est une question qui a des fondements juridiques.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour vos réponses. Je vais passer la parole à Monsieur Florent CASY qui est directeur général de SENEQ pour la dernière intervention des autorités organisatrices.

Présentation de Florent CASY, Directeur Général SENEQ

M. Florent CASY, Directeur Général SENEQ

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

Merci. Bonjour   toutes et   tous. Je repr sente le syndicat Seneo. Je le dis tout de suite, je ne suis pas  lu du syndicat donc je porterai un discours un tout petit peu diff rent des personnes qui sont pass es avant moi. Pour compl ter la pr sentation pour SENE0, nous sommes un syndicat producteur avec nos usines et distributeurs d'eau. On est situ  sur la moiti  nord des Hauts-de-Seine. On est donc 610 000 habitants et un peu plus de 360 000 emplois. On a des services d'une dimension plut t d'une m tropole r gionale. On est le deuxi me syndicat derri re le SEDIF, mais le SEDIF est tellement loin qu'il ne nous voit m me pas derri re lui, mais on a un meilleur rendement que lui. Je tiens   le dire. On est   94 %. A priori, Eau de Paris aussi. On verra dans les faits. On produit de l'eau   partir d'une usine. On a une sp cificit  industrielle, c'est que nous n'avons qu'une seule usine sur notre territoire. Nous sommes, depuis le d but de notre histoire, oblig s d'acheter de l'eau   nos voisins. La question de la marchandisation de l'eau est un vrai sujet pour SENE0, mais ce n'est pas le sujet du jour. Le sujet du jour est bien l'OIBP du SEDIF. J'ai envie de vous lire la conclusion que nous avons mise et je fais mon job de fonctionnaire. Non, je ne vais pas vous la lire. Je vous invite   lire notre cahier d'acteur. Ce sera beaucoup plus passionnant. Ce que je voudrais dire simplement, c'est que le sujet de l'eau, on le voit aujourd'hui, est tr s complexe et je remercie beaucoup la CPDP d'avoir organis  ce d bat-l , dont le format est assez innovant. Je trouve que c'est la premi re fois que l'on voit des acteurs de l'eau autour de plusieurs tables et dans un format de dialogue, mais je ne sais pas si c'est le bon terme. Je vais l'appeler « tentative d' change ». Pour SENE0, le sujet de l'eau est en effet tr s complexe. Vous l'avez vu, il y a les r glementations. On peut utiliser des mots diff rents.

Le sujet est tr s complexe. On est tous rattach s   une ressource locale. La premi re des questions est « Est-ce que vous comparez le vin de Bordeaux avec les vins de Bourgogne, comme  a ? » Je ne sais pas. Il y a quand m me des choses o ,   SENE0, on aime bien rappeler que l'on est tous diff rents et en m me temps, on fait tous le m me job. On est un service public,  a a d j  du sens et local, cela a un autre sens, de l'eau potable. On l'a dit aussi, je crois que c'est le Monsieur STREHAIANO du SEDIF. On distribue une denr e alimentaire. Nous, on aime bien dire   SENE0 que c'est une denr e p rissable et alimentaire que l'on distribue dans chaque pi ce de la maison. C'est mieux qu'Amazon Prime. On est un service. On est dans une production industrielle alimentaire, peut- tre agroalimentaire, mais pas comme l'image que l'on en a. On produit une eau qui a un nom, qui s'appelle une eau potable. Je ne sais pas si cela a  t  abord  par la CPDP, mais potable, ce n'est pas juste que l'on peut boire potable. C'est une d finition r glementaire. Je ne sais pas si les embouteilleurs d'eau sont invit s dans ce sujet de l'eau. Sur nos territoires dont on parle aujourd'hui, en r gion  le-de-France, il y a des embouteilleurs d'eau. Il y a des industriels. Quelle est la qualit  de ces produits-l  ? On dit l'eau du robinet, mais on a l'impression, quand on lit les m dias, que l'on nous fait boire des trucs absolument pas bons. Nos eaux sont potables au sens r glementaire. Elles sont conformes au sens r glementaire. On a les services de l' tat. Je ne vais pas les pointer du doigt, parce qu'ils vont peut- tre  tre mal   l'aise, mais ils nous contr lent, ils nous surveillent. On produit une eau qui est d'extr mement bonne qualit . C'est vrai pour tout le monde avec les usines d'aujourd'hui.

Le point de vue de SENE0 est que le sujet est tr s complexe et en plus, par-dessus, un petit sujet du mode de gestion qui est important. Mais encore une fois, quand l'eau manque, elle ne se dit pas « O  est-ce que je vais aller ? Dans une r gie ? Dans une DSP ? » C'est le pr fet qui d cide. C'est plus simple. On a un d bat aujourd'hui qui est passionn . Nous, on l'aurait

d bat public organis  par



La Commission nationale du d bat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du d bat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-tdf>

adoré un peu plus passionnant sur certains éléments. Tout est en place, mais rien n'est en ordre. Aujourd'hui, il faut qu'on se l'avoue, qu'on se le dise, qu'on se le fasse. On a une absolue nécessité de travailler ensemble. L'avenir, on le construit aujourd'hui. Concernant le projet OIBP, il ne faut pas le perdre de vue. La question que l'on nous pose, c'est ce que l'on pense un peu du SEDIF. Je le jugerai un peu sur pièce quand la consultation sera finie, mais là, c'est le technicien. C'est le fonctionnaire qui parle. Je ne suis pas élu. Sur tout ce qui est question des rejets, ils auront les autorisations à formuler. Si les services sont non conformes, les services de l'État sont là.

Je vais finir là-dessus. Ce qui est important et c'est là où l'on se réunit tous, là où il faut que l'on apprenne à regarder ensemble vers cet avenir-là, ce sont les enjeux de la ressource et sa qualité. Peut-on balayer d'un revers de main, l'aspect curatif qu'il faut développer plus ou moins aujourd'hui vu la qualité de nos eaux ? J'ai envie de dire que confère la France vis-à-vis des enjeux environnementaux. On rattrape un peu le retard. Peut-on se faire fi du curatif ? Je ne suis pas sûr. Peut-on faire fi du préventif ? Je ne suis pas sûr. Vous l'avez bien compris. C'est la posture de SENE0, se dire qu'il faut de tout pour faire un monde et qu'il faut tous les acteurs pour faire un joli monde. Ce qui est important, en tout cas pour SENE0, c'est que l'on puisse travailler à l'avenir sur des enjeux environnementaux qui prennent 20 ou 30 ans. C'est le temps court de l'environnement. Ce n'est pas le temps court pour nous, c'est une demi-vie. Je suis missionnée pour venir ici en ouvrant la question, en disant comment l'on va faire pour travailler demain tous ensemble et vraiment tous ensemble, autour de toutes ces questions-là. Ce sont ces réponses qui permettront à tous nos services publics de continuer d'exister ensemble.

Concernant l'avis de SENE0 sur l'OIBP du SEDIF, vous l'aurez en détail dans le cahier d'acteur. Nous, on est tout à fait satisfait de pouvoir voir les grands acteurs franciliens autour de ces tables-là, sous ce modèle-là. Je pense que le débat est absolument nécessaire et il est très utile. Il est obligatoire quand on regarde les enjeux de demain. On nous parle de réindustrialiser la France, c'est heureux. C'est plus d'industries, donc peut-être qu'il faut que l'on se prépare aussi à l'idée que c'est peut-être plus de pollutions. Aujourd'hui, les pollutions que l'on a, c'est agricole et industriel. Quand je dis agricoles, ce sont les pratiques agricoles, pour être précis. L'exemple de Paris sur la préservation de la ressource est très pertinent. Il faut de tout pour faire un monde.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, Monsieur CASY. Même opportunité. Essayez de digérer tout ce qui vient d'être présenté par Monsieur CASY pour la question à lui adresser.

Temps d'échange de quelques minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Dernier tour de questions avant la pause. Je vais me tourner vers ta table 4 qui n'a pas encore posé de questions.

Un intervenant - Table 4

À la table, on a bien entendu la volonté de SENE0 d'organiser le travailler ensemble. Il y avait aussi une question qui était de travailler ensemble, mais comment y arriver ?

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

Justement, qu'est-ce que vous pourriez appeler de vos vœux ? Est-ce que l'on pourrait vous entendre à ce sujet ?

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Est-ce que toutes les tables ont posé au moins une question ? Si ce n'est pas le cas, levez la main. La table 5, vous n'avez jamais posé de questions depuis le début de l'après-midi ? Vous avez restitué au début. D'accord. On avait pris le package hors intervenant. Très bien. On va commencer un nouveau tour de tirage au sort avec les 11 tables. Table 11 pour la question à Monsieur CASY de SENE0.

Un intervenant - Table 11

Vous dites qu'il faut que tout le monde débattre et que l'on continue de débattre ensemble. Je n'ai pas bien compris votre position, mais je pense avoir parfaitement bien compris votre position qui est de ne pas en avoir véritablement. Comment fait-on pour continuer à travailler ensemble alors que le SEDIF va prendre sa décision tout seul dans son coin dans quelques mois ?

M. Florent CASY, Directeur Général SENE0

Notre position, je vais la dire, puisque vous ne voulez pas lire notre cahier d'acteur. Tant pis, je vais vous spoiler la fin. Attention, alerte spoil, n'écoutez pas. La réponse de SENE0 est de dire que les décisions qui sont prises par le SEDIF aujourd'hui sont légitimes et légales. C'est une façon de voir les choses, mais aucune n'a été attaquée au tribunal administratif. Elles sont toutes en application. J'ai envie de dire qu'a priori, elles sont légales et légitimes. Le SEDIF est comme tous les syndicats. Il a un comité syndical avec des élus qui sont eux-mêmes élus. La représentation existe. Je ne sais pas quoi vous dire de plus. Sur la question de savoir comment l'on fait, pour moi c'est compliqué. On est sur les relations institutionnelles et beaucoup sur les relations humaines. Aujourd'hui, on a le pilotage du groupement d'études à SENE0, qui n'est plus un groupement d'études, parce que la convention est terminée. On est donc sur un groupe informel de travail. Je m'en veux, parce que c'est à moi de fixer la prochaine réunion et aujourd'hui, je n'ai pas envoyé les dates pour faire des propositions, mais il faut continuer à se rencontrer, à se connaître, à passer outre. Si j'avais la formule magique, je ne serais pas là. Je serai dans mon labo à mélanger des produits pour avoir la formule magique. Il faut s'apprendre, il faut se connaître et il faut être aussi dans une posture où chacun doit reconnaître qu'il peut apprendre de l'autre. C'est à la fois très simple et à la fois très compliqué. Il faut laisser du temps, d'autant plus que des débats comme aujourd'hui, quand je dis qu'ils sont passionnés, c'est comme Monsieur. Je respecte encore une fois l'avis de chacun. L'avis est légitime. Je me permets, parce que j'en ai fait part aussi à la présidente. Cette question que l'on se pose aujourd'hui, elle est géniale. C'est une très bonne question. On l'attendait tous, je pense, depuis très longtemps, cette question. Mais se la poser aujourd'hui dans le contexte du SEDIF et de l'OIBP, je respecte la méthode, la commande. Il n'y a pas de gêne, il n'y a pas d'animosité particulière, mais il y a quelque chose où c'est passionné et on aurait aimé que ce soit passionnant.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour ce mode de fin des cinq autorités qui ont pris la parole et ont exprimé leur point de vue dans le cadre du débat sur l'eau potable. Ce que nous vous proposons, c'est une

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

courte pause. Vous avez juste un bas au niveau de l'équipe, des jus. Vous pouvez aussi vous aérer. C'est aussi bon pour l'esprit. Juste après, une table ronde avec différents intervenants pour parler des formes de coopération autour de l'eau potable. Dans dix minutes, nous nous retrouvons, donc à 16h30. Merci.

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>